

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 23 (1931)
Heft: 6

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

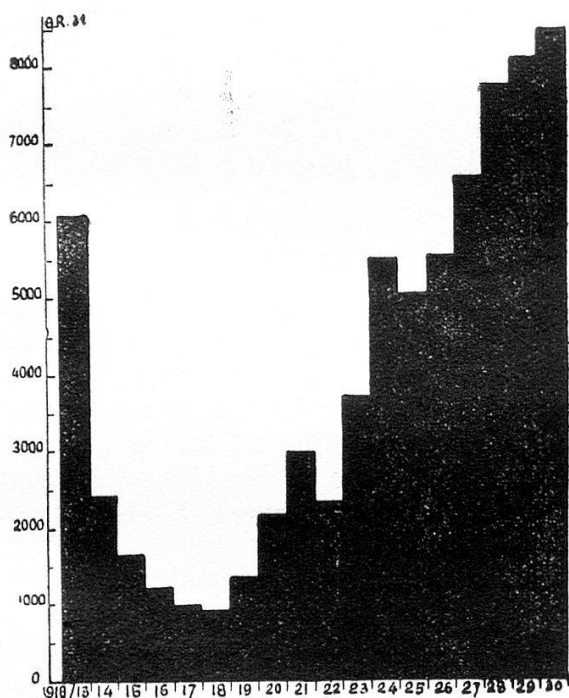
Economie politique.

L'activité dans l'industrie du bâtiment en Suisse.

Si les années 1928 et 1929 ont été des années de record en ce qui concerne le nombre des logements construits, celle de 1930 les dépasse encore. Dans 26 communes, dont on possède les chiffres comparatifs depuis 20 ans, le nombre des logements terminés en 1930 a été de 39% plus élevé que les dernières années d'avant-guerre, et le quadruple de ce qu'il a été de 1914 à 1923, période pendant laquelle l'activité dans le bâtiment a été à peu près nulle. Le nombre des logements terminés était le suivant:

Année	Zurich	Bâle	Berne	Genève	26 villes au total	Toutes les communes comptant 2000 et plus d'habitants
Moyenne 1910/1913	1644	862	643		6089	
Moyenne 1914/1923	655	357	378		2338	
1924	1672	667	952		5458	
1925	1216	796	900		5029	
1926	2085	1009	621	256	5473	9519
1927	2456	1295	804	393	6516	10451
1928	3154	1179	573	523	7765	12013
1929	3242	1959	502	785	8130	12912
1930	3238	1487	651	1360	8447	14500

Les constructions dans 26 villes 1910/30.



Comme pour les années précédentes, la ville de Zurich est en tête avec 3200 logements en chiffre rond. A Bâle, comparativement aux années précédentes, il a un sensible recul, alors qu'à Genève l'industrie du bâtiment s'est développée dans une large mesure. Le graphique ci-contre démontre le développement de l'industrie du bâtiment dans 26 villes suisses de 1910 à 1930.

L'augmentation totale des logements dans toutes les communes de plus de 2000 habitants est de 14,500 soit de 12% plus élevée qu'en 1929, alors que cette année là l'augmentation comparée à celle de l'année précédente n'était que de 7%.

A part les villes citées il convient d'ajouter Lausanne où 675 logements ont été terminés en 1930 et 609 à Bienne. Si l'on évalue la production des logements en 1930 par tête d'habitant, c'est Bienne qui figure en tête, on y a construit 16 logements par raison de 1000 habitants; à Zurich 13, à Genève 10,3, à Bâle 9,6 et à Lausanne 8,9.

Chose intéressante c'est que le nombre des logements par maison a augmenté ces dernières années. Ce n'est que par là qu'on s'explique que le nombre des maisons terminées en 1930 soit 5105, n'est que de 2% supérieur

au nombre de l'année précédente, alors que l'augmentation du nombre des logements est de 12%. Moyenne des logements par maison:

Nombre des logements:

Année	Grandes villes	Autres villes	Autres communes	Total
1926	3,2	2,7	1,6	2,2
1927	3,9	2,4	1,7	2,5
1928	4,1	2,6	1,6	2,5
1929	3,8	2,5	1,7	2,6
1930	5,0	2,9	1,8	2,8

Les maisons à une famille sont comprises dans ces chiffres. En les déduisant, on obtient pour 1930 une moyenne de 7 logements par maison pour les grandes villes et de 4,4 pour toutes les communes. La moyenne pour les grandes villes est fortement influencée par la ville de Genève, où l'on compte 12,4 logements par maison, alors qu'à Zurich on n'en compte que 5,2, à Berne 3,7 et à Bâle 3,5. En 1930 les maisons à une famille représentaient le 16% de tous les logements (45% des bâtiments), l'année précédente le 19% (49%). Le recul du nombre des maisons à une famille provient probablement du fait que Genève ne compte presque exclusivement que des bâtiments de 12 et 14 logements.

Voici le groupement de la production des logements d'après les propriétaires de maisons, sur 100 logements terminés:

Groupes de propriétaires	Villes					Autres communes				
	1926	1927	1928	1929	1930	1926	1927	1928	1929	1930
Communes	3,8	1,9	3,2	1,0	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3
Coopératives de constructions d'utilité publique	20,1	14,0	17,7	18,5	15,5	4,8	2,3	2,9	4,9	5,4
Autres coopératives de construction	15,6	18,0	12,6	14,1	13,1	2,3	7,4	4,1	5,5	4,7
Autres personnes juridiques	22,1	27,3	25,7	31,6	36,8	5,2	4,8	4,1	3,6	6,0
Personnes privées	38,4	38,8	40,8	34,8	34,1	87,3	85,2	88,7	83,7	83,6

Les communes n'entrent presque plus en ligne de compte dans la construction. Les coopératives de construction ont également un peu reculé, alors que la catégorie dite «des autres personnes juridiques» (probablement les sociétés anonymes) englobe la presque totalité de la production des nouvelles constructions. L'activité des communes a également diminué en ce qui concerne les subventions accordées à l'industrie du bâtiment. En 1930, elles n'ont participé que pour le 13,4% des nouveaux logements contre 17,9% l'année précédente, par une entr'aide financière publique.

Si les bâtiments ont augmenté en dimensions, les logements par contre, sont devenus plus petits. La moyenne du nombre des chambres des nouveaux logements était de 3,6 en 1926 et de 3,4 en 1930. Ceci permet de conclure qu'on tient à satisfaire la demande qui se fait en faveur des petits appartements. Le 42% des nouveaux logements ont 3 chambres, 24% ont 4 chambres et le 16% 2 chambres. La coopérative de construction d'utilité publique et ce qu'on appelle «les autres personnes juridiques» ont construit en 1930 74 à 75% de logements de 1 à 3 chambres. Fait curieux, les logements construits par les communes ne représentent que le 57% de cette catégorie, alors qu'en 1928, exceptionnellement, il est vrai, ils représentaient le 85%.

A part la statistique annuelle sur les logements, qui englobe toutes les grandes communes et qui donne ainsi le tableau exact de la production suisse

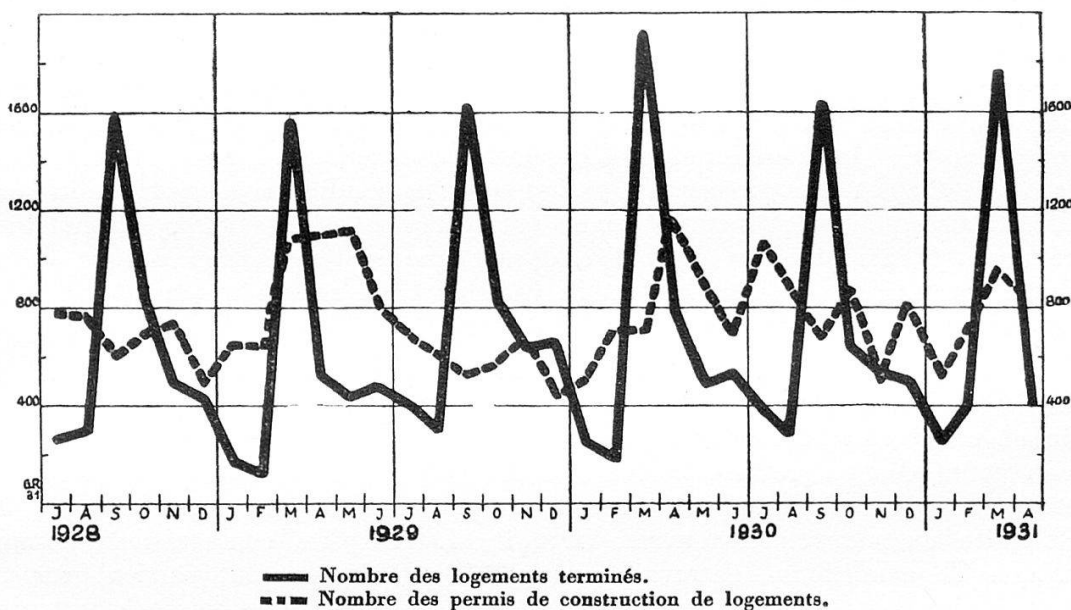
en logements, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail publie encore une

statistique mensuelle sur l'activité du bâtiment.

Cette statistique se rapporte aussi bien au nombre des logements terminés qu'aux permis de construire délivrés. Cette statistique, il est vrai, n'a trait qu'à 20 ou 25 villes. Ce fait n'empêche pas la statistique d'être un excellent baromètre de la situation dans l'industrie du bâtiment. On possède les chiffres de 19 villes, depuis le dernier semestre de 1928.

La courbe que nous publions ci-dessous se rapporte aux logements autorisés et terminés. On assiste naturellement à des oscillations saisonnières très fortes, au printemps surtout. On a constaté une augmentation des constructions durant le premier semestre de 1930. Suivant les chiffres obtenus jusqu'à ce jour, il semble que l'activité dans le bâtiment pour l'année 1931 sera identique à l'année 1930. Les chiffres des trois premiers mois sont même plus élevés aussi bien en ce qui concerne les logements terminés que les permis de construire. En avril on a néanmoins enregistré un recul plus grave que celui de l'année dernière à la même époque. Les mois à venir démontreront s'il s'agit là d'un pur hasard, ou s'il s'agit des prémisses d'une crise. De janvier à avril 1931 on a construit 2803 logements répartis dans 19 villes, contre 3138 l'année précédente, et on a délivré 3051 permis de construire (1930 3093).

L'activité du bâtiment dans 19 villes par mois.



Mouvement ouvrier.

En Suisse.

FEDERATION SUISSE DU PERSONNEL DE LA BRODERIE. Cette fédération a tenu son assemblée de délégués le 10 mai à Teufen. 10 sections ont été représentées par 37 délégués. Il y avait en outre 11 membres du Comité central et 9 invités. A part les questions administratives qui furent approuvées à l'unanimité, l'assemblée avait à s'occuper spécialement de l'augmentation des cotisations et de la revision complète du règlement de la caisse